

2

PILOTE CÔTIER N° 2 **MARSEILLE - Costa Brava - BARCELONE. 6^e édition** **Mise à jour mars 2010**

- p. 58** De nuit. Au SE de la digue, une balise à flotteur immergé, de marque cardinale Sud lumineuse, marque un haut-fond de 0,7 m.
- p. 67** À 0,7 mille dans le 200° du cap Couronne, deux bouées de marques spéciales SW et SE signalent les installations d'une ferme marine. Cinq autres bouées sont mouillées à 0,8 mille au NNE.
De nuit, les deux bouées SW et SE montrent deux feux jaunes (éclat 2,5 sec.), les cinq autres se signalent par des feux jaunes (éclat 4 sec.).
- p. 70** Carro. Un feu rouge (éclat 4 sec.) remplace le feu (occ. 6 sec.). Le secteur blanc reste le même.
- p. 72** Anse de Lauron. Les extrémités des prises d'eau en mer de la station de pompage, à l'Ouest du terre-plein, sont marquées par cinq bouées de marque spéciale.
- p. 74** Les extrémités des prises d'eau en mer de la station de pompage, à l'ouest du terre-plein, sont marquées par cinq bouées de marque spéciale.
- p. 77** Feu violet de la pointe Saint Antoine : éclat 5 sec.
- p. 81** La navigation est interdite dans l'anse de Ferrières.
- p. 99-100** La passe d'entrée est marquée par une balise latérale bâbord sur la digue Ouest et un feu sur la digue Sud.
- p. 115** L'embouchure du Grand Rhône est marquée à l'Est par un mât de 31 mètres.
- p. 157** Points GPS : Sète, bouée d'atterrissage 43° 18,6' - 3° 50,1'.
- p. 159** Les ponts de Sète ouvrent seulement deux fois par jour et il faut en faire la demande 24 heures à l'avance.
- p. 164** Sur le rocher de Roquerols, une tourelle de marque cardinale Sud, lumineuse, marque les dangers qui débordent la pointe de Balaruc. Les dangers qui débordent la pointe du Barrou sont marqués par la tourelle cardinale Nord lumineuse « Homme noir ».
- p. 167** L'étang de Thau est classé Zone de mouillage propre. Le mouillage n'est autorisé qu'aux navires équipés de réservoirs fixes ou mis en place à titre temporaire pour recevoir les déchets organiques. Il est interdit à toute embarcation d'y déverser des eaux noires ou grises.
- p. 211** Il y a un haut-fond couvert de 2,4 m d'eau, non balisé, à 200 mètres au NE de l'entrée.
- p. 220** Ajouter un symbole de station de signaux (T22) à toucher la capitainerie et un symbole de station de signaux (T22) sur la rive Sud de la darse pétrolière (à 75 m au Sud du symbole de bordure lumineuse).
- p. 223** Une bouée houlographe, de marque spéciale, lumineuse est mouillée à 3 M à l'Est du cap Leucate. Une bouée de marquage, de marque spéciale, lumineuse est mouillée dans l'Est de cette bouée.
- p. 228 et 230** Le tirant d'air du viaduc de Port-Leucate est de 16 mètres et non de 18 mètres.
- p. 263** Remplacer 197° 5 par 198° 5.
- p. 269** Une zone de mouillage réglementée est mise en place du 1^{er} avril au 30 octobre aux abords du cap l'Abeille. Dans cette zone, le mouillage forain est interdit et la vitesse est limitée à 3 nœuds.
- p. 302** La roche Els Faralons, presque dans l'axe de la baie de Cadaquès, est signalée par un feu vert (éclat 4 sec.).
- p. 320** Lire : Clota et non Glota.
- p. 379** Quelques feux jaunes (4 éclats 9 sec.) signalent les bouées d'une ferme marine près du port d'El Balis.

- p. 384** Le port de plaisance de Besos, dénommé aussi Port Forum, a été construit à 5,4 milles dans le 222° du port de Masnou, près de la grande cheminée de la centrale de Besos. C'est un vaste parking aux bassins bien rectangulaires, bordés de commerces nautiques où l'amarrage se fait le long de grands pontons. De nuit : l'entrée est encadrée par deux feux, rouge et vert (4 éclats).
- p. 385** Port de Badalona. Il est aujourd'hui en grande partie achevé et opérationnel. La digue Sud est balisée à son mur par un feu blanc scint. (3) toutes les 10 sec. et par un feu blanc au coude de cette même jetée dans l'Est de l'entrée.
- La marina de Port Forum comporte une darse intérieure offrant 159 places pour des navires de 10 à 25 mètres de long et une darse extérieure offrant 32 places pour des navires jusqu'à 80 m de long. La marina dispose également d'un « port à sec » pouvant recevoir 300 embarcations à moteur jusqu'à 9 mètres de long.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com